



N° 81-595-MIF au catalogue — N° 007

ISSN: 1704-8893

ISBN: 0-662-89755-2

Document de recherche

Éducation, compétences et apprentissage Documents de recherche

Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)

par Lynn Barr-Telford, Fernando Cartwright, Sandrine Prasil
et Kristina Shimmons

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6
Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040

Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Développement des ressources
humaines Canada

Statistics
Canada

Human Resources
Development Canada

Canada

Éducation, compétences et apprentissage

Documents de recherche

Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)

**Lynn Barr-Telford, Fernando Cartwright,
Sandrine Prasil et Kristina Shimmons**

Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2003

N° 81-595-MIF2003007 au catalogue

Périodicité : Irrégulier

ISSN 1704-8893

ISBN 0-662-89755-2

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 81-595-MIE2003007).

Statistique Canada

Développement des ressources humaines Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; ou courrier électronique : educationstats@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136
**Service national d'appareils de télécommunications pour les
malentendants** 1 800 363-7629
Renseignements par courriel infostats@statcan.ca
Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes

On peut se procurer ce produit n° 81-595-MIF2003007 au catalogue sur internet gratuitement. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/studiesfree_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par le Centre des statistiques sur l'éducation et Développement des ressources humaines Canada. Nous aimerions remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration et à la production de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires, en particulier l'équipe de la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada. Nous sommes reconnaissants aux nombreuses personnes dont l'assistance a été essentielle pour la production de ce rapport. Merci en particulier à Danielle Baum de son aide indispensable pour la préparation du manuscrit.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Introduction	5
Accès aux études postsecondaires	6
Persévérance dans les études postsecondaires	11
Financement des études postsecondaires	12
Conclusion	17
ANNEXE 1 : Description de la population de l'EPÉP	28
ANNEXE 2 : Brève description du système d'enseignement postsecondaire canadien	29
ANNEXE 3 : Évaluation de la qualité des données de l'EPÉP	31
Référence	33
Notes	34
Index cumulatif	35

Introduction

La société en bénéficie lorsque la population active est composée de gens compétents, formés et scolarisés, qui répond aux besoins du marché du travail. Les personnes qui entreprennent et terminent des programmes postsecondaires tendent par ailleurs à être récompensées, puisqu'elles ont plus de possibilités d'emploi et peuvent gagner de meilleurs salaires. Il est important de veiller à ce que tous les Canadiens aient également accès à ces études.

L'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP) est une nouvelle enquête visant à recueillir des données sur trois thèmes importants en enseignement postsecondaire : l'*accès* aux études postsecondaires, la *persévérance* dans ces études et le *financement* de ces études. L'accès concerne les caractéristiques des personnes qui s'inscrivent à des études postsecondaires, et de celles qui ne le font pas, ainsi que les obstacles auxquels elles font face. La persévérance a trait à la population qui poursuit des études postsecondaires et à certaines des raisons pour lesquelles des gens les abandonnent. Le financement couvre les dépenses et les sources de financement de l'année scolaire dont ont fait état les jeunes âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec).

Statistique Canada, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada et Projet de recherche sur les politiques, a mené l'EPÉP pour la première fois en février et en mars 2002. Tout juste un peu plus de 5 000 Canadiens âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 au Québec) ont été interviewés par téléphone. Cette enquête a été effectuée auprès de jeunes qui n'étaient pas à l'école secondaire au moment où elle a été réalisée. Une série de questions sur leurs antécédents scolaires et sur leur participation éventuelle à des études menant à l'obtention d'un diplôme, d'un certificat ou d'un grade supérieur au diplôme d'études secondaires (études postsecondaires) leur ont été posées. Ils ont également répondu à des questions sur leur programme d'études postsecondaires, l'usage qu'ils font des prêts étudiants gouvernementaux, leurs frais d'études et leurs autres dépenses, ainsi que leurs sources de financement (pour en savoir davantage sur l'échantillonnage, voir l'encadré sur la méthodologie, à la fin du présent rapport).

Ce rapport est organisé autour de ces trois thèmes. Nous examinons d'abord les facteurs dont les recherches antérieures ont montré qu'ils ont un lien avec l'accès, comme les attentes des parents, la réussite scolaire et le niveau de scolarité des parents. Nous comparons ces facteurs pour ceux qui ont fait au moins certaines études postsecondaires et ceux qui n'en ont pas effectuées.

Dans la section suivante, nous examinons le nombre de jeunes adultes qui poursuivent ou terminent leurs études postsecondaires. Nous mesurons la persévérance en examinant la situation des étudiants 18 mois après qu'ils ont entrepris leurs études postsecondaires. Plus précisément, nous examinons la situation en février ou en mars 2002 des jeunes Canadiens ayant entrepris leurs études postsecondaires en septembre 2000.

La dernière section de ce rapport porte sur le financement des études postsecondaires. Elle présente les dépenses totales, d'études et autres, pour une année scolaire, des personnes qui au moment de l'Enquête étudiaient à temps plein et examine les sources de financement de ces étudiants pour l'année scolaire.

La méthodologie utilisée pour l'enquête est expliquée à la fin de ce rapport, où se trouve aussi, à l'annexe 1, un tableau de la population de l'EPÉP.

Accès aux études postsecondaires

Aucun facteur en particulier ne peut expliquer pleinement pourquoi certains poursuivent des études postsecondaires et d'autres, pas

Selon l'EPÉP, en 2002, plus de 1,6 million de jeunes Canadiens âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 au Québec), ou près des deux tiers, avaient effectué certaines études postsecondaires après avoir quitté l'école secondaire (tableau A-1; voir aussi l'annexe 2, où se trouve une description du système d'enseignement postsecondaire canadien).

Les jeunes femmes ont poursuivi des études postsecondaires plus souvent que les jeunes hommes. Les deux tiers des jeunes femmes (67 %) ont continué leurs études après l'école secondaire, alors que c'est le cas de 57 % des jeunes hommes.

Le présent rapport sur « L'accès, la persévérance et le financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP) » fait appel aux données recueillies de février à mars 2002. Plus de 5 000 jeunes âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 au Québec) des dix provinces du Canada ont participé à cette enquête. Les résultats fournissent un instantané pour ce groupe d'âge particulier des facteurs reliés à l'accès aux études postsecondaires, de la persévérance dans ces études et du financement de celles-ci.

Ont été considérés comme programmes postsecondaires tous les programmes d'études officiels après le niveau secondaire, d'une durée d'au moins trois mois à temps plein et qui mènent à l'obtention d'un diplôme, d'un certificat ou d'un grade supérieur aux études secondaires. Il s'agit des programmes des universités, des collèges universitaires (qui peuvent décerner un grade universitaire), des collèges communautaires ou des cégeps au Québec, de programmes professionnels ou de métiers et d'un certain nombre d'autres programmes postsecondaires.

Veuillez prendre note que dans le contexte de ce présent rapport, les termes « collège » et « niveau collégiale » excluent les cégeps. Les cégeps au Québec sont mis dans une catégorie séparée.

Les jeunes qui se trouvaient encore à l'école secondaire au moment de cette enquête sont exclus des résultats, car on a considéré qu'ils ne pouvaient pas à ce moment-là entreprendre des études postsecondaires. Seuls les citoyens canadiens et les immigrants reçus sont inclus dans les tableaux utilisés dans le présent rapport.

De nombreux facteurs, comme les antécédents familiaux, le rendement scolaire à l'école secondaire, les attentes des parents et le financement, en particulier les épargnes, peuvent amener quelqu'un à décider d'entreprendre des études postsecondaires. Le tableau A-1 montre le pourcentage de jeunes Canadiens qui ont poursuivi des études postsecondaires en fonction d'un certain nombre de ces facteurs. Chacun des facteurs est considéré isolément, non en combinaison avec d'autres.

Les élèves qui ont rapporté des résultats scolaires inférieurs à 70 % au cours de la dernière année scolaire sont moins susceptibles de poursuivre des études postsecondaires que ceux qui ont rapporté des résultats scolaires de 70% et plus. Environ quatre jeunes Canadiens sur cinq qui ont dit que leurs résultats ont été de 80 % ou plus, et près des deux tiers de ceux dont les résultats se situaient entre 70 % et 79 % au cours de leur dernière année d'études secondaires ont poursuivi certaines études postsecondaires, alors que c'est le cas de tout juste un peu plus d'un tiers de ceux dont les notes étaient inférieures à 70 %. Ce n'est pas surprenant, étant donné que les notes servent en général à filtrer les candidats dans de nombreux programmes.

Ce que les jeunes pensent de ce que leurs parents s'attendent d'eux semble aussi avoir de l'importance lorsqu'il s'agit de poursuivre des études postsecondaires. Les jeunes Canadiens qui avaient l'impression que leurs parents s'attendaient à ce qu'ils poursuivent leurs études étaient beaucoup plus susceptibles de l'avoir fait que ceux qui croyaient que leurs parents ne s'attendaient pas à ce qu'ils le fassent (67 % contre 34 %).

Le niveau de scolarité des parents semble aussi avoir une incidence sur la participation des jeunes aux études postsecondaires. Les jeunes dont au moins un des parents a effectué certaines études postsecondaires étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir poursuivi leurs études que les 18 à 24 ans dont les parents n'en ont pas faites du tout (70 % contre 57 %).

Cette enquête n'a pas recueilli de données sur le revenu des ménages, étant donné que la plupart des jeunes adultes ne connaissent pas le revenu réel de leurs parents. Des renseignements sur le métier des parents ont toutefois été recueillis. Ces données ont été utilisées pour dériver l'information sur les gains moyens (c.-à-d. les traitements et les salaires avant impôts) des hommes et des femmes selon le métier ou la profession qu'ils exercent tels que rapportés au Recensement de 2001. Il a ainsi été possible d'estimer les gains des parents avant impôts, et de les utiliser ensuite pour déterminer si un jeune adulte venait d'une famille à haut revenu, à revenu moyen ou à faible revenu¹.

À partir de ces estimations, nous pouvons conclure que les jeunes de 18 à 24 ans appartenant à une famille dont les revenus d'emploi sont estimés à 80 000 \$ ou plus sont plus susceptibles que les autres de poursuivre des études après le secondaire (83 %). À mesure que l'estimation des gains de la famille diminue, le pourcentage de jeunes qui entreprennent des études postsecondaires diminue aussi. Les deux tiers environ des jeunes appartenant à une famille dont les gains se situent entre 55 000 \$ et 80 000 \$ avaient entrepris certaines études postsecondaires, proportion qui chute à tout juste un peu plus de la moitié lorsque les revenus familiaux sont estimés à moins de 55 000 \$.

On a demandé aux jeunes Canadiens si de l'argent avait été mis de côté pour leurs études postsecondaires, soit par eux-mêmes, par leurs parents ou par d'autres personnes. Une proportion bien plus élevée de ceux qui rapportaient avoir des économies que de ceux qui n'en avaient pas ont entrepris certaines études postsecondaires, soit 74 % contre 50 %.

Tout juste un peu plus de la moitié, c'est-à-dire 53 %, des jeunes de 18 à 24 ans ont mentionné que des économies avaient été faites, par l'une ou l'autre source, pour leurs études postsecondaires. À peu près 43 % des jeunes de 18 à 24 ans ont dit que leurs parents avaient mis de l'argent de côté pour leurs études postsecondaires et 23 % ont dit l'avoir fait eux-mêmes.

Il est intéressant de constater que les jeunes ayant dit avoir mis eux-mêmes de l'argent de côté pour leurs études postsecondaires étaient un peu plus susceptibles que ceux qui disposaient d'économies faites par quelqu'un d'autre de poursuivre des études postsecondaires (80 % contre 70 %).

Bien que de nombreux facteurs semblent faire augmenter la probabilité que les jeunes poursuivent des études postsecondaires, il est évident qu'aucun facteur en particulier ne peut expliquer pleinement pourquoi certains s'engagent dans ces études et pourquoi d'autres ne le font pas. Par exemple, la moitié de ceux qui n'avaient pas d'argent de côté pour les études postsecondaires en ont entrepris. Plus de la moitié des 18 à 24 ans dont les parents n'ont pas effectué d'études postsecondaires ont poursuivi les leurs après le secondaire. Lorsqu'on a demandé directement aux répondants qui n'avaient pas encore commencé d'études postsecondaires quels étaient les obstacles qui les empêchaient de le faire, ils ont parlé surtout de raisons financières (39 %) et du fait que les programmes existants « ne leur convenaient pas »² (22 %).

D'autres analyses effectuées à l'aide de méthodes plus complexes permettront d'évaluer l'incidence relative de ces nombreux facteurs sur l'accès aux études postsecondaires.

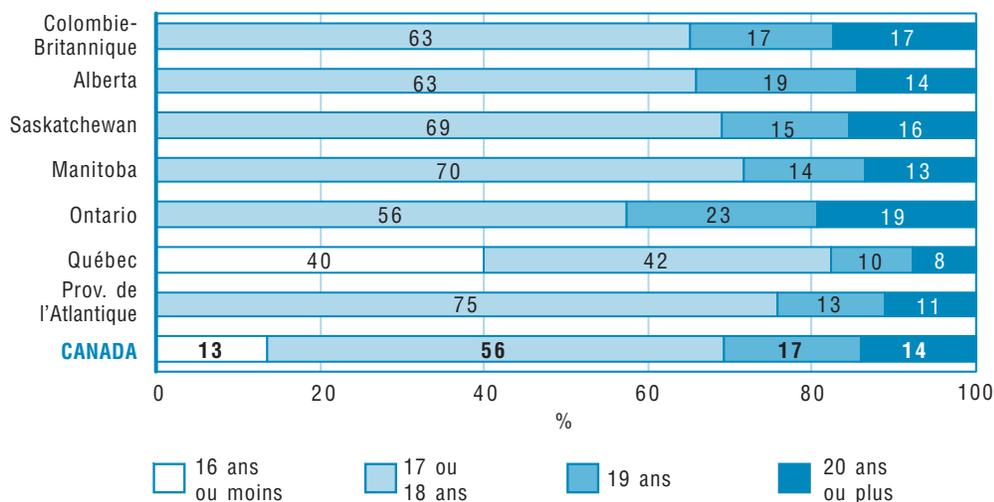
La plupart des jeunes Canadiens s'engagent dans des études postsecondaires avant d'avoir 20 ans

Plus de la moitié du 1,6 million de jeunes de 18 à 24 ans qui ont entrepris certaines études postsecondaires l'ont fait à l'âge de 17 ou de 18 ans et la très grande majorité, soit 86 %, les ont commencées avant d'avoir 20 ans³ (tableau A-2).

L'âge auquel les jeunes entreprennent leurs études postsecondaires diffère quelque peu selon les provinces, du fait, jusqu'à un certain point, que les systèmes d'enseignement diffèrent dans le pays. Ainsi, deux jeunes sur cinq au Québec ont commencé leurs études à 16 ans, ou moins, une conséquence de l'existence du réseau des cégeps dans cette province. L'Ontario était la seule province où il y avait une année d'études secondaires supplémentaire au moment où l'enquête a été effectuée, de sorte qu'il n'est pas surprenant que dans cette province deux jeunes sur cinq environ aient commencé leurs études postsecondaires à 19 ans ou plus (figure 1).

Figure 1

Distribution des jeunes de 18 à 24 ans ayant effectué certaines études postsecondaires selon l'âge au moment où ces études ont été commencées, par province



À l'échelle nationale, la plupart de ces jeunes adultes, soit 64 %, ont entrepris leurs études postsecondaires dans les 12 mois qui ont suivi la fin de leurs études secondaires, plus de la moitié les commençant dans les trois mois. Cette tendance à enchaîner avec les études postsecondaires correspond au jeune âge auquel la plupart ont commencé ces études.

Bien qu'en général les jeunes Canadiens qui ont entrepris certaines études postsecondaires l'ont fait très tôt après avoir terminé leurs études secondaires, il y en a tout de même plus d'un demi-million qui ont attendu pendant un an ou plus (environ 35 %).

Le délai entre les études secondaires et postsecondaires variait selon les provinces, très probablement en raison des différences entre les systèmes d'enseignement et la conjoncture économique (voir *Bushnik and Tomkowicz (2003)*). Ce délai variait aussi selon les programmes postsecondaires entrepris. Après avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires, trois jeunes de 18 à 24 ans sur quatre qui ont poursuivi leurs études au cégep ou à l'université l'ont fait en un an ou moins. Les jeunes qui sont allés au collège, excluant le cégep, étaient plus susceptibles que les autres d'attendre pendant une année complète après les études secondaires. Près de la moitié de ceux qui ont poursuivi au niveau collégial, excluant le cégep, ont attendu une année complète après l'école secondaire.

Sept pour cent seulement des étudiants qui sont entrés au cégep et 12 % de ceux qui sont allés à l'université ont attendu deux ans ou plus. Pour le collège, le quart environ a attendu deux ans ou plus.

Plus de la moitié des jeunes participant aux études postsecondaires ont entrepris un programme universitaire, sauf en Ontario et au Québec

Dans toutes les provinces, à l'exception du Québec et de l'Ontario, le programme le plus récent ou le programme actuel de plus de la moitié des jeunes participant aux études postsecondaires était un programme universitaire. Ce n'est pas surprenant, étant donné l'existence des cégeps, que les jeunes vivant au Québec aient été bien plus susceptibles que les autres de suivre un programme collégial du cégep ou technique (66 %). En Ontario, les programmes collégiaux et les programmes universitaires ont reçu la clientèle étudiante en proportions égales (50 % des étudiants sont allés au collège, 47 %, à l'université, et les 3 % qui restent ont suivi d'autres types de programmes, comme des programmes d'apprentissage).

La plupart de ces participants de 18 à 24 ans (90 % à l'échelle nationale) ont suivi aucune partie de leur programme actuel ou de leur programme le plus récent par l'entremise de la formation à distance, et ce, partout au pays. La probabilité que l'expérience pratique fasse partie de programme actuel ou du programme le plus récent était beaucoup plus forte que celle de suivre une formation à distance. À l'échelle nationale, un jeune Canadien sur trois environ a suivi un programme comprenant une formation pratique⁴.

Sauf au Québec, la plupart des jeunes de 18 à 24 ans ayant effectué certaines études postsecondaires, soit environ quatre sur cinq, n'ont suivi qu'un seul programme. Au Québec, plus de deux sur cinq ont entrepris plus d'un programme. De nouveau, cela correspond à la nature du réseau des cégeps. Les cégeps sont une étape obligatoire avant la poursuite des études universitaires.

Environ un jeune de 18 à 24 ans sur trois qui a entrepris des études postsecondaires n'a jamais reçu de prêt étudiant du gouvernement

Les étudiants comptent sur de nombreuses sources pour le financement de leurs études postsecondaires, les prêts étudiants étant l'une de celles-ci. À l'échelle nationale toutefois, plus de la moitié des 18 à 24 ans qui avaient entrepris au moins certaines études postsecondaires ont trouvé d'autres moyens de financer leurs études, 56 % n'ayant jamais fait de demande de prêt étudiant. Les prêts étudiants du gouvernement sont en général accordés à ceux qui prouvent qu'ils en ont besoin, c'est-à-dire que les coûts de leurs études postsecondaires sont plus élevés que les ressources dont ils disposent. Il est possible d'obtenir des prêts étudiants du gouvernement par l'entremise du Programme canadien de prêts aux étudiants ou de programmes de prêt provinciaux.

Les étudiants qui ont fait une demande de prêt étudiant du gouvernement sont plutôt susceptibles d'en recevoir un. Dans l'ensemble du pays, 44 % des 18 à 24 ans ont présenté une demande de prêt étudiant pendant leurs études postsecondaires, et 79 % d'entre eux en ont reçu un. En chiffres absolus, cela signifie qu'un demi-million de jeunes de 18 à 24 ans ayant entrepris des études postsecondaires, soit 35 %, ont reçu un prêt étudiant.

La probabilité qu'un jeune fasse une demande de prêt étudiant, et par conséquent en reçoive un, variait au pays. En général, les jeunes vivant dans les provinces de l'Atlantique étaient plus susceptibles que les autres d'avoir fait une

demande de prêt et d'en avoir reçu un. Le pourcentage de jeunes de Terre-Neuve-et-Labrador qui ont fait une demande (71 %) et ont reçu un prêt étudiant (68 %) était bien plus élevé que la moyenne nationale.

Persévérance dans les études postsecondaires

Plus des trois quarts des étudiants qui ont entrepris leurs études postsecondaires en septembre 2000 les poursuivaient toujours 18 mois plus tard

Des études antérieures ont montré l'existence d'un lien entre l'achèvement d'un programme postsecondaire et des résultats économiques et sociaux positifs pour les personnes et pour la société. Les revenus et les perspectives d'emploi des gens augmentent donc et la société y gagne une population active plus compétente. Abandonner des études postsecondaires avant de les avoir terminées implique par conséquent que les individus et la société perdent un investissement.

Une façon de se pencher sur le nombre de jeunes qui persévèrent (c.-à-d. continuent leurs études et/ou obtiennent leur diplôme) lorsqu'ils ont commencé des études postsecondaires, c'est de jeter un coup d'œil à la situation ultérieure d'un groupe d'étudiants qui sont entrés dans le système au même moment. Pour mesurer la persévérance, le présent rapport examine la situation en février et en mars 2002 des jeunes de 18 à 24 ans qui ont entrepris leurs études postsecondaires en septembre 2000. Pour ce groupe en particulier, l'EPÉP a fait une distinction entre ceux qui poursuivaient leurs études postsecondaires, ceux qui avaient obtenu leur diplôme et ceux qui ont abandonné leurs études moins de 18 mois après les avoir commencées. Il pourrait arriver cependant que certains parmi ceux qui ont laissé tomber leurs études postsecondaires les reprennent à un moment donné, et que certains parmi ceux qui les poursuivent en ce moment les abandonnent avant de les avoir terminées.

Environ un quart de million de jeunes de 18 à 24 ans ont entrepris des études postsecondaires en septembre 2000. Dix-huit mois plus tard, les trois quarts étaient encore à l'école, 7 % avaient obtenu un diplôme et 16 % à peu près avaient abandonné leurs études postsecondaires avant de les avoir terminées (tableau A-3).

Lorsqu'on leur a demandé la raison principale pour laquelle ils avaient abandonné leur programme le plus récent, la moitié des jeunes ont donné des raisons semblant indiquer que soit les programmes, soit les études postsecondaires en général, ne leur convenaient pas. Ainsi, ils ont pu dire qu'ils n'étaient pas suffisamment intéressés ou motivés, qu'ils n'étaient pas certains de ce qu'ils voulaient faire, qu'ils voulaient changer de programme ou que le programme ne correspondait pas à ce qu'ils voulaient. Le groupe de raisons le plus fréquemment cité – par 29 % des jeunes qui ont abandonné leurs études postsecondaires – avait trait aux finances. Les raisons financières mentionnées sont la situation financière, l'impossibilité d'obtenir un prêt et le besoin ou le désir de travailler.

Il n'est pas surprenant que seul un petit nombre d'étudiants aient obtenu un diplôme postsecondaire après 18 mois seulement. Seuls ceux qui s'étaient inscrits à des programmes de courte durée avaient eu le temps de terminer leurs études. Environ 7 % des 18 à 24 ans qui ont entrepris leurs études postsecondaires en septembre 2000 les avaient terminées et ne poursuivaient plus d'études postsecondaires 18 mois plus tard. Par ailleurs, 12 % environ des 18 à 24 ans avaient déjà terminé un programme, mais avaient commencé d'autres études.

Financement des études postsecondaires

Les dépenses totales médianes ont été plus élevées pour les étudiants d'université à temps plein que pour les étudiants de collège (11 200 \$ contre 9 330 \$)

La présente section porte sur les dépenses pour une année scolaire des personnes aux études à temps plein au moment de l'Enquête. Une série de questions sur leurs frais d'études (les frais/droits de scolarité, les livres, les fournitures) et leurs autres dépenses (y compris leurs dépenses mensuelles régulières, comme le loyer, le téléphone et l'alimentation, et leurs dépenses ponctuelles ou irrégulières, comme l'ameublement ou l'habillement) pour l'année scolaire en cours leur ont été posées (tableau A-4).

Le montant total médian dépensé par les étudiants à temps plein en tant que groupe a été estimé à 9 740 \$⁵ pour une année scolaire de huit mois environ. Ils ont dépensé plus pendant l'année scolaire pour l'alimentation, l'hébergement, les services publics et d'autres dépenses n'ayant pas trait aux études que pour les droits et les frais de scolarité, les livres et les fournitures (5 400 \$ contre 3 700 \$).

L'information sur le financement des études postsecondaires a trait aux dépenses et aux sources de financement dont ont fait état pour une année scolaire les personnes âgées de 18 à 24 ans (17 à 24 au Québec) qui étudiaient à temps plein. Parce que cette étude cible les jeunes Canadiens, les résultats ne correspondent pas aux dépenses, ni aux sources de financement, de tous les étudiants postsecondaires (dont certains ont plus de 24 ans).

Les dépenses totales comprennent les frais d'études et les autres dépenses effectuées au cours d'une année scolaire. Les frais d'études sont les droits et les frais de scolarité, les livres et les fournitures. Les autres dépenses annuelles sont le total des dépenses mensuelles régulières pour l'année scolaire (comme l'alimentation, l'hébergement, les services publics et les frais de transport) ainsi que le total des diverses dépenses qui ne reviennent pas chaque mois (comme les dépenses irrégulières pour l'habillement, les assurances et ainsi de suite). Les ordinateurs sont en général inclus dans les autres dépenses, à moins que les étudiants ne les aient considérés comme des frais d'études.

La durée d'une année scolaire varie et peut atteindre 12 mois. L'année scolaire commence traditionnellement en septembre et se termine en avril ou en mai, selon l'établissement où l'étudiant est inscrit (par exemple, l'année universitaire va en général de septembre à avril, tandis que dans les collèges communautaires, les programmes débutent d'habitude en septembre et se terminent en mai). La partie d'un programme pendant laquelle il n'y a pas de cours (comme le travail pendant un programme d'alternance travail-études, ou le temps consacré à une thèse) fait également partie de l'année scolaire.

Les dépenses médianes variaient selon le type d'établissement postsecondaire auquel les étudiants étaient inscrits⁶. Les étudiants d'université à temps plein dépensaient en général plus pendant l'année scolaire (11 200 \$) que les étudiants des collèges (9 330 \$) et que ceux du cégep (4 550 \$)⁷.

Les étudiants universitaires à temps plein dépensent plus que les collégiens à des fins éducatives et autres. Le montant médian qu'ils ont consacré aux frais et aux droits de scolarité, aux livres et aux fournitures était de 5 000 \$, alors que les étudiants des collèges ont affecté 3 100 \$ aux frais d'études. L'écart entre les dépenses des étudiants universitaires et celles des étudiants de collège à temps plein était cependant plus faible pour les autres dépenses que pour les frais d'études. Le montant médian consacré au loyer, à l'alimentation, au téléphone et à d'autres dépenses n'ayant pas trait aux études a été de 6 200 \$ pour les étudiants d'université et de 5 480 \$ pour ceux des collèges.

Comme il fallait s'y attendre, le fait de vivre avec ses parents ou des tuteurs a une grosse incidence sur les dépenses autres que les frais d'études à tous les niveaux de scolarité. Le montant médian annuel que les étudiants à temps plein vivant avec leurs parents ont consacré aux dépenses qui ne sont pas liées aux études a été de 3 800 \$, contre tout juste un peu plus de 8 000 \$ pour les jeunes qui ne vivaient pas chez leurs parents. Plus d'un tiers des étudiants à temps plein ne vivaient pas chez leurs parents pendant leurs études postsecondaires (tableau A-5).

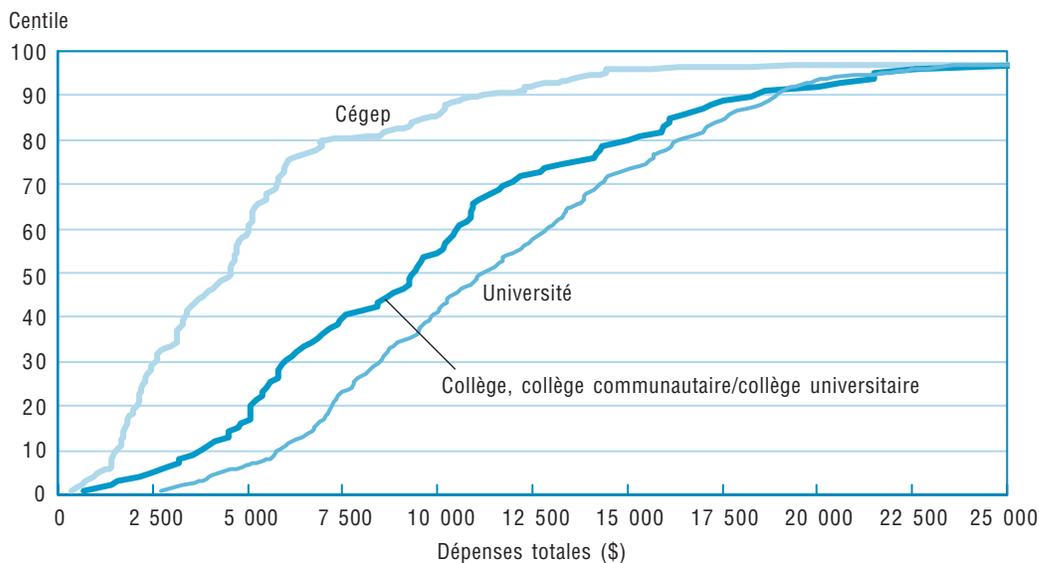
Les dépenses médianes n'ayant pas trait aux études des personnes qui étudiaient à temps plein dans les collèges ou les universités et vivaient chez leurs parents étaient égales à la moitié environ des dépenses de leurs homologues ne vivant pas à la maison (4 500 \$ contre 8 160 \$ pour les étudiants universitaires et 3 700 \$ contre 8 100 \$ pour les étudiants des collèges). Vivre chez leurs parents faisait une plus grande différence pour les étudiants du cégep que pour les autres étudiants, les dépenses médianes des cégépiens habitant à la maison équivalant à un tiers seulement environ des dépenses des autres cégépiens (2 260\$^{**8} et 6 400 \$).

Ce sont les étudiants du cégep qui ont le moins dépensé, que ce soit pour leurs études (750 \$) ou pour leurs dépenses annuelles autres que leurs frais d'études (3 720 \$). Les dépenses n'ayant pas trait aux études sont plus faibles pour les étudiants du cégep que pour les autres, parce que les trois quarts d'entre eux vivent chez leurs parents ou chez un tuteur pendant qu'ils sont aux études.

En plus que les étudiants du cégep ont moins dépensé dans l'ensemble, leurs dépenses ont moins varié que celles des étudiants des collèges et des universités (voir le graphique ci-dessous). La distribution pour les cégépiens à temps plein montre que la plupart ont dépensé entre 2 220\$* et 6 000\$**, soit un intervalle de variation de 4 000 \$. Par comparaison, les dépenses des étudiants des universités et des collèges classés de façon semblable se situent dans un intervalle de 8 000 \$, soit entre 7 800 \$ et 15 500 \$ pour les étudiants universitaires et entre 5 500 \$ et 13 300 \$ pour les étudiants des collèges (figure 2).

Figure 2

Distribution des dépenses totales des personnes effectuant des études postsecondaires à temps plein (2001-2002)



Ce graphique présente une comparaison de la distribution des dépenses totales pour l'année scolaire 2001-2002 par type d'établissement où les répondants suivent leur programme actuel. Les valeurs correspondant à chacun des centiles sont les dépenses prévues de 100 étudiants choisis au hasard, ordonnés selon leurs dépenses totales. Par exemple, le 10^e centile correspond aux dépenses prévues pour l'étudiant faisant partie du groupe dont les dépenses sont les plus faibles; 10 % des étudiants ont des dépenses égales ou inférieures au 10^e centile. De même, le 100^e centile correspond aux dépenses prévues pour l'étudiant ayant les dépenses les plus élevées. Les valeurs au 50^e centile équivalent à la médiane. L'inclinaison de chaque courbe représente la variabilité des dépenses totales. Une pente abrupte signifie que l'écart entre les montants dépensés par des étudiants dont le niveau des dépenses est semblable est faible. La distance relative entre les lignes indique les similitudes entre les distributions des personnes effectuant des études postsecondaires à temps plein dans chacun des types d'établissement, compte tenu du montant de leurs dépenses. Plus petite est la distance entre deux distributions, plus semblable est le montant que les étudiants dépensent.

Bien que les dépenses médianes soient plus élevées pour les étudiants universitaires et plus faibles pour les étudiants des cégeps que pour les autres, un nombre relativement grand d'étudiants des collèges et des cégeps dépensent tout de même plus que bon nombre d'étudiants d'université. Ainsi, 46 % des étudiants des collèges et 15 % des cégépiens dépensent plus de 10 000 \$, et 40 % des étudiants d'université dépensent moins que ce montant. En outre, le cinquième des étudiants des collèges et des cégeps qui dépensent le plus ressemblait davantage sur le plan des dépenses aux étudiants d'université qu'aux autres étudiants des collèges et des cégeps.

Pour les étudiants à temps plein, les revenus d'emploi étaient la source de financement la plus souvent citée pour l'année scolaire en cours⁹

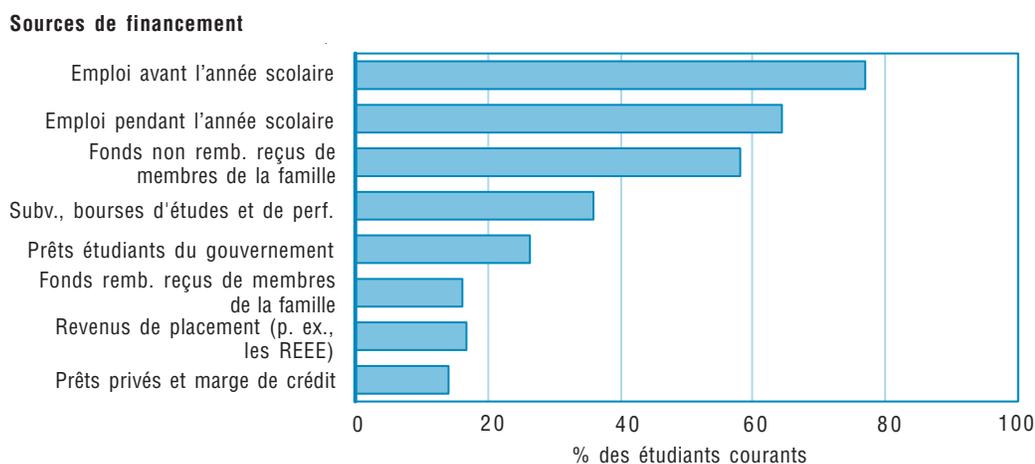
Les étudiants financent leur année scolaire en cours en utilisant diverses sources, comme les gains provenant d'un emploi, les économies, les prêts ou les cadeaux de leur famille, les bourses, les prêts étudiants et les prêts bancaires. Les revenus d'emploi, qu'il s'agisse de gains effectués avant le début de l'année scolaire, ou depuis que celle-ci a commencé, sont la source de fonds la plus souvent citée, utilisée respectivement par 77 % et 64 % des étudiants à temps plein (tableau A-6).

La deuxième source dont il est le plus souvent question, ce sont les sommes qui n'ont pas à être remboursées venant des parents, d'un conjoint ou d'autres membres de la famille. Plus de la moitié (58 %) des étudiants à temps plein ont fait état de cette source. D'autres sources de fonds non remboursables, comme les subventions, les bourses d'études et de perfectionnement ou l'argent qui provient de personnes qui ne sont pas apparentées à l'étudiant étaient utilisées par 36 % d'entre eux.

Les prêts étudiants du gouvernement sont venus en aide à 26 % des étudiants à temps plein pendant leur année scolaire en cours, tandis que 16 % environ ont emprunté à leurs parents, à un conjoint ou à un autre membre de leur famille de l'argent devant être remboursé. À peu près un étudiant sur six utilisait des revenus de placement (comme des fonds en fiducie, des REEE, des REER et des obligations d'épargne) et 14 % avaient emprunté dans une banque ou se servaient d'une marge de crédit bancaire pour financer leur année d'études en cours (figure 3).

Figure 3

Pourcentage des étudiants âgés de 18 à 24 ans qui utilisaient une source de financement au moment de l'EPÉP



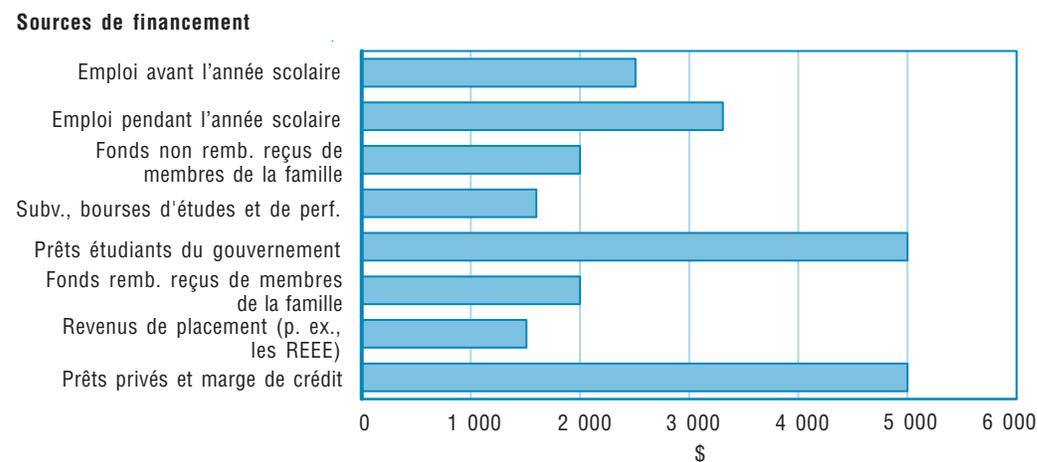
Les étudiants à temps plein dans une université ont plus souvent mentionné avoir reçu des subventions, des bourses et des sommes d'argent non remboursables de personnes ne faisant pas partie de leur famille (44 % contre 28 %) que les étudiants des collèges. Les étudiants du cégep ont dit moins souvent avoir reçu un prêt étudiant que les autres (13 %).

Le montant médian que les étudiants avaient pu mettre de côté grâce à un emploi occupé avant l'année en cours était de 2 500 \$ et les revenus médians d'un emploi occupé pendant l'année scolaire en cours étaient de 3 000 \$¹⁰. Bien que l'argent offert « gratuitement » par les parents, les conjoints et d'autres membres de la famille soit arrivé au deuxième rang des sources de financement les plus utilisées, le montant médian reçu (2 000 \$) était inférieur aux revenus d'emploi pendant l'année scolaire. Le montant médian reçu d'autres sources de fonds non remboursables, comme les subventions, les bourses d'études et de perfectionnement ou les sommes d'argent de personnes n'appartenant pas à la famille était de 1 600 \$.

Ceux qui ont obtenu un prêt étudiant du gouvernement ont reçu un montant médian de 5 000 \$, tout comme ceux qui ont négocié un prêt privé ou une marge de crédit dans une banque. Le montant médian emprunté des parents, d'un conjoint ou d'autres membres de la famille était inférieur à 2 000 \$ et les revenus de placement ont apporté environ 1 500 \$* (figure 4).

Figure 4

Sommes médiane reçues par les personnes âgées de 18 à 24 ans aux études au moment de l'EPÉP par source de financement



Dans l'ensemble, le montant médian que les étudiants à temps plein des collèges et des universités ont reçu était similaire. Il n'est pas surprenant de constater, étant donné que les coûts associés au cégep sont inférieurs à ce que sont les coûts pour les autres types d'établissement, que les cégépiens ont en général reçu moins de toutes les sources, à l'exception des gains provenant d'un emploi pendant l'année scolaire en cours.

Conclusion

L'Enquête sur la participation aux études postsecondaires fournit des renseignements sur trois aspects clés des études postsecondaires : l'accès aux études postsecondaires, la persévérance dans ces études et le financement de celles-ci.

De nombreux facteurs influencent l'accès aux études postsecondaires et la persévérance dans ces études. Le présent document met en évidence certains des facteurs qu'il est possible d'associer à l'accès à un programme postsecondaire ainsi que certaines des raisons pour lesquelles de jeunes adultes abandonnent leur programme.

Selon l'EPÉP, le rendement scolaire à l'école secondaire, les attentes des parents, les antécédents familiaux et l'argent mis de côté pour les études comptent parmi les nombreux facteurs pouvant avoir une influence sur la décision de poursuivre des études postsecondaires.

Lorsque les études postsecondaires sont commencées, l'objectif devient de les achever. Ce rapport examine la situation en février et en mars 2002 d'un groupe d'étudiants qui ont entrepris leurs études postsecondaires en septembre 2000. La plupart de ces jeunes de 18 à 24 ans, c'est-à-dire 77 %, étaient encore aux études 18 mois après avoir commencé et 16 % environ avaient abandonné les études postsecondaires avant de les avoir terminées. La moitié des jeunes ayant laissé tomber leurs études ont fait état de raisons semblant indiquer que soit leur programme, soit les études postsecondaires en général, ne leur convenait pas.

Les résultats de l'EPÉP montrent aussi que les dépenses médianes varient selon le type d'établissement d'enseignement postsecondaire fréquenté. Les personnes qui étudiaient à temps plein à l'université ont en général dépensé plus pendant l'année scolaire (11 200 \$) que les étudiants des collèges (9 330 \$) et ceux des cégeps (4 550 \$).

Les frais d'études médians étaient plus élevés pour les étudiants des universités que pour ceux des collèges (5 000 \$ par comparaison à 3 100 \$). Cette différence est surtout attribuable aux frais de scolarité. En ce qui concerne les autres dépenses, la différence entre les personnes étudiant à temps plein à l'université et celles qui étudiaient à temps plein dans un collège était moins importante (6 200 \$ contre 5 480 \$). Ce sont les cégépiens qui ont le moins dépensé, que ce soit pour leurs frais d'études (750 \$) ou pour leurs dépenses annuelles n'ayant pas trait aux études (3 720 \$).

Vivre chez ses parents ou chez un tuteur pendant les études a une grande incidence sur les dépenses qui ne sont pas liées aux études. Les dépenses médianes, autres que les frais d'études, des étudiants à temps plein des universités et des collèges qui vivaient chez leurs parents représentaient la moitié environ de celles de leurs homologues ne vivant pas à la maison. Pour les étudiants du cégep, les dépenses médianes autres de ceux qui habitaient chez leurs parents correspondaient au tiers environ des dépenses de ceux qui n'y vivaient pas.

Les étudiants se sont servis de diverses sources pour financer leurs études postsecondaires. Les gains provenant d'un emploi occupé par les jeunes ont été la source la plus souvent mentionnée, suivie par les sources de fonds non remboursables (les parents et la famille, les subventions et les bourses), les prêts étudiants du gouvernement, les placements et d'autres fonds remboursables (prêts privés, fonds remboursables reçus de la famille).

Ces premiers résultats de l'EPÉP montrent qu'un large éventail de facteurs sont associés à la participation aux études postsecondaires. D'autres analyses de la base de données de l'EPÉP permettront de mieux comprendre l'importance relative de ces facteurs.

Méthodologie

L'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP) vise la population âgée de 18 à 24 ans – 17 à 24 ans au Québec – résidant dans l'ensemble des dix provinces canadiennes. Sont spécifiquement exclus du champ de l'enquête les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissements. En février 2002, la population visée par l'EPÉP était estimée à 2 962 807 individus.

L'enquête a été menée comme supplément à l'Enquête sur la population active (EPA), en échantillonnant une personne éligible par ménage parmi cinq groupes de renouvellement actifs en février 2002. La collecte a eu lieu par interview téléphonique assistée par ordinateur en février et mars 2002. 5 141 individus ont participé à l'enquête parmi les 6 456 personnes échantillonnées au départ, pour un taux de réponse global de 79,6 %.

La taille de l'échantillon de l'EPÉP permet de produire des estimations relativement détaillées au niveau national ainsi qu'au niveau de quatre grandes régions canadiennes : les provinces des Prairies, l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique. Les provinces moins peuplées offrent un potentiel analytique plus limité.

Tableau A-1

**Situation du point de vue des études postsecondaires des canadiens âgés de 18 à 24 ans
(17 à 24 ans au Québec) qui ne sont plus au secondaire en date de février ou de mars 2002**

Caractéristiques des canadiens âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 au Québec)	Situation du point de vue des études ¹		
	Total ²	N'a jamais entrepris d'études postsecondaires	A repris certaines études postsecondaires
Nombre pondéré de répondants qui ne sont plus au secondaire	2 608 801	986 844	1 621 957
	(%) 100,0	37,8	62,2
Sexe			
Homme	1 326 651	565 690	760 961
	(%) 100,0	42,6	57,4
Femme	1 282 150	421 154	860 996
	(%) 100,0	32,8	67,2
Notes obtenues au cours de la dernière année de secondaire			
90 % ou plus	159 679	23 919*	135 760
	(%) 100,0	15,0	85,0
80 % à 89 %	774 401	169 603	604 798
	(%) 100,0	21,9	78,1
70 % à 79 %	1 094 538	419 241	675 297
	(%) 100,0	38,3	61,7
60 % à 69 %	416 747	253 141	163 606
	(%) 100,0	60,7	39,3
Moins de 60 %	63 398	51 573	11 825**
	(%) 100,0	81,3	18,7
Attentes des parents/tuteurs concernant les études postsecondaires de leur enfant			
Parents/tuteurs s'attendaient/souhaitaient que leur enfant fasse des études postsecondaires	2 251 093	745 726	1 505 367
	(%) 100,0	33,1	66,9
Parents/tuteurs ne s'attendaient/ne souhaitaient pas que leur enfant fasse des études postsecondaires	318 118	210 530	107 588
	(%) 100,0	66,2	33,8
Économies faites pour les études postsecondaires provenant de diverses sources			
Économies faites pour les études postsecondaires provenant de diverses sources	1 350 096	350 146	999 950
	(%) 100,0	25,9	74,1
Aucunes économies faites pour les études postsecondaires provenant de diverses sources	1 217 187	613 394	603 793
	(%) 100,0	50,4	49,6
Sources d'économies faites pour les études postsecondaires			
Économies faites pour les études postsecondaires par le jeune	594 824	120 999	473 825
	(%) 100,0	20,3	79,7
Économies faites pour les études postsecondaires mais pas par le jeune	754 631	229 148	525 483
	(%) 100,0	30,4	69,6
Économies faites pour les études postsecondaires par les parents/tuteurs	1 101 947	299 332	802 615
	(%) 100,0	27,2	72,8
Économies faites pour les études postsecondaires mais pas par les parents/tuteurs	247 507	50 815	196 692
	(%) 100,0	20,5	79,5
Éducation des parents			
Un ou les deux parents ont effectué des études postsecondaires	1 103 861	333 349	770 512
	(%) 100,0	30,2	69,8
Les parents n'ont pas effectué des études postsecondaires	1 504 940	653 495	851 445
	(%) 100,0	43,4	56,6

Tableau A-1 (fin)

**Situation du point de vue des études postsecondaires des canadiens âgés de 18 à 24 ans
(17 à 24 ans au Québec) qui ne sont plus au secondaire en date de février ou de mars 2002**

Caractéristiques des canadiens âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 au Québec)	Situation du point de vue des études ¹		
	Total ²	N'a jamais entrepris d'études postsecondaires	A entrepris certaines études postsecondaires
Estimation des gains familiaux annuels basés sur la profession des parents³			
Moins de 30 000 \$	828 939	387 234	441 705
	(%) 100,0	46,7	53,3
30 000 \$ à 54 999 \$	748 519	317 521	430 998
	(%) 100,0	42,4	57,6
55 000 \$ à 79 999 \$	568 482	187 162	381 320
	(%) 100,0	32,9	67,1
80 000 \$ ou plus	365 139	60 442	304 697
	(%) 100,0	16,6	83,4

1 Les études postsecondaires font référence aux programmes supérieurs aux études secondaires d'une durée de 3 mois ou plus, s'ils sont suivis à temps plein et mènent à un diplôme, certificat ou un grade. Une personne n'est pas obligé d'avoir complété un programme postsecondaire pour être classé comme ayant entrepris certaines études postsecondaires.

2 Les "Ne s'applique pas" et les "Non déclaré" ne sont pas inclus dans le total. La plupart des "Ne s'applique pas" sont ceux qui étaient inscrit à une école secondaire au moment de l'enquête. Seuls les citoyens canadiens ou les immigrants reçus sont inclus.

3 Revenu avant impôt. S'il y a seulement un parent, les gains familiaux estimés sont basés sur l'occupation de ce seul parent. S'il y a les deux parents, les gains familiaux estimés représentent l'ensemble des gains familiaux estimés basés sur l'occupation de chaque parent. Cette variable est créée en utilisant la Classification Type des Professions (CTP) et le revenu moyen pour cette classification d'après le Recensement.

Note :

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires, 2002.

Tableau A-2

Caractéristiques des canadiens âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) qui ont suivi certaines études postsecondaires, selon la province de résidence en date de février ou de mars 2002

	Province de résidence											
	CANADA ¹	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	
Nombre pondéré de répondants qui ont suivi certaines études postsecondaires	1 621 957	35 761	7 474	53 993	38 221	476 331	572 223	52 708	46 544	144 086	194 616	
(%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Âge du répondant au tout début des études postsecondaires												
16 ans ou moins	218 547	F	F	F	F	190 496	F	F	F	F	F	
(%)	13,5	F	F	F	F	40,0	F	F	F	F	F	
17 ou 18 ans	906 109	25 624	6 113	41 555	27 809	201 689	319 729	36 750	32 164	91 330	123 346	
(%)	55,9	71,7	81,8	77,0	72,8	42,3	55,9	69,7	69,1	63,4	63,4	
19 ans	269 329	5 323**	F	6 243**	5 362**	46 966*	129 914	7 617*	7 141*	27 227*	32 884*	
(%)	16,6	14,9	F	11,6	14,0	9,9	22,7	14,5	15,3	18,9	16,9	
20 ans ou plus	227 583	4 171**	F	5 821**	5 049**	37 030*	107 304	6 919*	7 239*	20 196*	33 145*	
(%)	14,0	11,7	F	10,8	13,2	7,8	18,8	13,1	15,6	14,0	17,0	
Temps écoulé entre la fin des études secondaires et le début des études postsecondaires												
Entrepris des études postsecondaires dans les 12 mois après avoir quitté/gradué de l'école secondaire ²	1 043 065	22 818	4 883	38 873	25 570	340 391	363 219	31 917	29 420	75 745	110 229	
(%)	64,3	63,8	65,3	72,0	66,9	71,5	63,5	60,6	63,2	52,6	56,6	
Entrepris des études postsecondaires dans les 3 mois après avoir quitté/gradué de l'école secondaire	908 709	21 240	4 418	34 445	23 456	312 758	300 139	28 015	24 343	61 276	98 619	
(%)	56,0	59,4	59,1	63,8	61,4	65,7	52,5	53,2	52,3	42,5	50,7	
Entrepris des études postsecondaires entre 13 et 23 mois après avoir quitté/gradué de l'école secondaire	318 381	6 458*	F	7 980*	5 990*	76 277	128 533	10 658*	9 092*	36 980	34 803*	
(%)	19,6	18,1	F	14,8	15,7	16,0	22,5	20,2	19,5	25,7	17,9	
Entrepris des études postsecondaires 24 mois ou plus après avoir quitté/gradué de l'école secondaire	255 226	6 485*	F	7 140*	6 660*	59 132	77 594	10 132*	7 272*	30 912*	48 916	
(%)	15,7	18,1	F	13,2	17,4	12,4	13,6	19,2	15,6	21,5	25,1	
Type de programme postsecondaire pour le programme actuel ou le programme le plus récent³												
Niveau collégial, CÉGEP ou technique	818 312	14 697	3 068*	23 643	16 012	314 307	284 430	19 142	17 821	57 694	67 498	
(%)	50,5	41,1	41,0	43,8	41,9	66,0	49,7	36,3	38,3	40,0	34,7	
Niveau universitaire	744 585	19 218	4 090*	28 840	20 375	148 151	268 855	30 819	26 442	78 147	119 648	
(%)	45,9	53,7	54,7	53,4	53,3	31,1	47,0	58,5	56,8	54,2	61,5	
Autre	51 953	F	F	F	F	F	18 604**	F	F	F	F	
(%)	3,2	F	F	F	F	F	3,3	F	F	F	F	
Programme actuel ou programme le plus récent suivi en partie ou en entier par l'entremise de formation à distance												
Non – N'a suivi aucun programme par l'entremise de formation à distance	1 479 085	29 352	6 705	51 288	35 532	437 357	517 840	47 276	43 418	132 887	177 430	
(%)	91,2	82,1	89,7	95,0	93,0	91,8	90,5	89,7	93,3	92,2	91,2	
Expérience pratique de travail faisant partie du programme actuel ou du programme le plus récent												
Non – le programme actuel/ le plus récent n'incluait pas une expérience pratique de travail	1 046 517	20 259	4 143*	33 713	20 376	310 219	367 656	34 094	28 938	82 919	144 200	
(%)	64,5	56,7	55,4	62,4	53,3	65,1	64,3	64,7	62,2	57,5	74,1	
Oui – le programme actuel/ le plus récent incluait une expérience pratique de travail	574 908	15 502	3 332*	20 280	17 844	165 581	204 566	18 614	17 606	61 167	50 416	
(%)	35,4	43,3	44,6	37,6	46,7	34,8	35,7	35,3	37,8	42,5	25,9	

Tableau A-2 (fin)

Caractéristiques des canadiens âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) qui ont suivi certaines études postsecondaires, selon la province de résidence en date de février ou de mars 2002

	Province de résidence										
	CANADA ¹	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Nombre de programmes postsecondaires suivis (complétés ou non complétés)											
Suivi un programme postsecondaire (complété ou non complété)	1 174 644	29 668	5 754	44 284	32 298	268 306	439 196	41 259	37 986	111 075	164 818
(%)	72,4	83,0	77,0	82,0	84,5	56,3	76,8	78,3	81,6	77,1	84,7
Suivi plus d'un programme postsecondaire (complété ou non complété)	447 312	6 093**	1 720**	9 709*	5 923*	208 024	133 027	11 449*	8 558*	33 011*	29 798*
(%)	27,6	17,0	23,0	18,0	15,5	43,7	23,2	21,7	18,4	22,9	15,3
Prêt étudiant du gouvernement											
A déjà fait la demande d'un prêt étudiant du gouvernement	712 170	25 420	4 765	33 974	23 228	197 956	254 659	18 848	19 935	60 075	73 310
(%)	43,9	71,1	63,8	62,9	60,8	41,6	44,5	35,8	42,8	41,7	37,7
Reçu un prêt étudiant du gouvernement	564 279	24 439	4 428*	30 101	21 411	157 191	191 792	15 096	15 929	41 912	61 980
(%)	34,8	68,3	59,2	55,7	56,0	33,0	33,5	28,6	34,2	29,1	31,8
N'a jamais fait la demande d'un prêt étudiant du gouvernement	908 892	10 341*	2 710*	20 019	14 993	278 374	316 671	33 859	26 608	84 011	121 306
(%)	56,0	28,9	36,3	37,1	39,2	58,4	55,3	64,2	57,2	58,3	62,3

1 Seuls les citoyens canadiens ou les immigrants reçus qui ont suivi des études postsecondaires sont inclus.

2 Un nombre minime de cas où les études postsecondaires ont commencé avant d'avoir terminé les études secondaires sont inclus.

3 **Niveau collégial, CÉGEP ou technique inclus :**

Diplôme ou certificat d'une école commerciale privée ou d'un institut de formation privé.

Programme d'un collège, d'un cégep ou de formation professionnelle/de métier (études de premier cycle) ou établissement semblable (p. ex. une école en milieu hospitalier de soins infirmiers ou de radiologie, un institut de technologie).

Études collégiales supérieures ou de deuxième cycle (préalable: diplôme d'études collégiales ou titre supérieur).

Niveau universitaire inclus :

Programme de passage à l'université offert dans un collège ou un cégep (dans le but d'obtenir des unités "crédits", un diplôme menant à l'université ou à un grade d'associé).

Certificat ou diplôme universitaire de premier cycle INFÉRIEUR au baccalauréat.

Baccalauréat (p. ex. B.A., B.Sc., B.Éd., B.Ing.).

Premier grade professionnel (médecine, dentisterie, médecine vétérinaire, droit, optométrie, théologie, à l'exception de l'ingénierie)

Certificat ou diplôme d'études universitaires supérieures, SUPÉRIEUR au baccalauréat mais INFÉRIEUR à la maîtrise.

Maîtrise (p. ex. M.A., M.Sc.).

Ph.D. (ou autre doctorat acquis, p.ex. D.Sc., D.Éd., ou un programme d'études postdoctorales).

Autre inclus :

Diplôme d'études professionnelles (DEP).

Attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Programme pour les apprentis enregistrés.

Certificat, diplôme ou licence d'association professionnelle (p. ex. comptabilité, opérations bancaires ou assurances).

Autre.

Note :

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires, 2002.

Tableau A-3

Situation du point de vue des études postsecondaires en date de février ou de mars 2002 pour ceux qui ont entrepris leurs études postsecondaires en septembre 2000

		Total
Nombre pondéré de répondants qui ont entrepris leurs études postsecondaires en septembre 2000¹		255 287
	(%)	100,0
Situation du point de vue des études postsecondaires en date de février ou de mars 2002		
Poursuivant des études postsecondaires		197 120
	(%)	77,2
A déjà obtenu un diplôme pour un programme postsecondaire		30 240*
	(%)	11,8
N'a jamais obtenu un diplôme pour un programme postsecondaire		166 880
	(%)	65,4
Diplômés du postsecondaire		16 712**
	(%)	6,5
Sortants du postsecondaire		41 456*
	(%)	16,2

1 Seuls les citoyens canadiens ou les immigrants reçus sont inclus.

Note :

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires, 2002.

Tableau A-4

Dépenses médianes pour une année scolaire pour les étudiants courants à temps plein âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec), selon le type d'établissement du programme actuel, en date de février ou de mars 2002

	Type d'établissement où l'étudiant a suivi le programme actuel ¹			
	Total ²	Université	Cégep	Collège, collège communautaire/ collège universitaire
Durée de l'année scolaire (mois)				
Médiane	8	8	10	8
Total des dépenses pour l'année scolaire (frais d'études et autres dépenses non liées aux études)³				
25 ^e centile	(\$) 5 910	7 800	2 220*	5 550
Médiane	(\$) 9 740	11 200	4 550	9 330
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$) 9 250	10 304	3 300	8 290
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$) 10 260	12 180	5 090	10 300
75 ^e centile	(\$) 14 195	15 500	6 000**	13 300
Frais d'études (frais/droits de scolarité, les livres et les fournitures)				
25 ^e centile	(\$) 2 200	3 400	534	2 180
Médiane	(\$) 3 700	5 000	750	3 100
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$) 3 488	4 750	650	2 772
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$) 4 000	5 350	900	3 400
75 ^e centile	(\$) 5 600	6 000	1 000	4 200
Autres dépenses annuelles non liées aux études (incluant dépenses mensuelles régulières au cours de l'année scolaire, incluant des frais divers non payés mensuellement)				
25 ^e centile	(\$) 2 900	3 500	1 500	2 560*
Médiane	(\$) 5 400	6 200	3 720	5 480
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$) 4 960	5 360	2 260	4 260
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$) 5 900	7 000	4 100	6 200
75 ^e centile	(\$) 8 800	9 300	5 400**	8 800
Dépenses mensuelles régulières (telles que l'alimentation, l'hébergement, les services publics, le téléphone, le transport)				
25 ^e centile	(\$) 230	300	100	200**
Médiane	(\$) 560	600	F	580
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$) 495	569	140	490
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$) 600	675	349	700
75 ^e centile	(\$) 880	900	540*	900

1 Le regroupement des institutions a été déterminé d'après leurs dépenses scolaires médianes.

2 Les "Ne s'applique pas" et les "Non déclaré" ne sont pas inclus dans le total. La plupart des "Ne s'applique pas" sont ceux qui était inscrit à une école secondaire au moment de l'enquête. Seuls les étudiants courants qui sont des citoyens canadiens ou des immigrants reçus sont inclus.

3 Environ 5 % de la population de base a été enlevé pour cette variable dû aux réponses telles que 'Refus', 'Ne sais pas' ou 'Non déclaré'.

Note :

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires, 2002.

Tableau A-5

Autres dépenses médianes non liées aux études pour une année scolaire pour les étudiants courants à temps plein âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec), selon le type d'hébergement

Type d'hébergement ¹	Type d'hébergement	Type d'hébergement	
		Vit avec ses parents ou des tuteurs	Ne vit pas avec ses parents ou des tuteurs
	(%)	63,0	37,0
Autres dépenses annuelles non liées aux études (incluant dépenses mensuelles régulières au cours de l'année scolaire, incluant des frais divers non payés mensuellement)			
25 ^e centile	(\$)	1 700	5 400
Médiane	(\$)	3 800	8 040
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$)	3 450	7 550
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$)	4 200	8 550
75 ^e centile	(\$)	7 000	10 600
Dépenses mensuelles régulières (l'alimentation, l'hébergement, les services publics, le téléphone, le transport)			
25 ^e centile	(\$)	130	600
Médiane	(\$)	300	800
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$)	260	765
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$)	370	851
75 ^e centile	(\$)	650	1 050

1 Les "Ne s'applique pas" et les "Non déclaré" ne sont pas inclus dans le total. La plupart des "Ne s'applique pas" sont ceux qui était inscrit à une école secondaire au moment de l'enquête. Seuls les étudiants courants qui sont des citoyens canadiens ou des immigrants reçus sont inclus.

Note :

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires, 2002

Tableau A-6

Sources de financement pour une année scolaire et les montants médians reçus selon la source pour les étudiants courants à temps plein âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec), selon le type d'établissement du programme actuel¹

	Type d'établissement où l'étudiant a suivi le programme actuel ²				
	Total ³	Université	Cégep	Collège, collège communautaire/ collège universitaire	
Sommes économisées grâce aux emplois occupés avant le début de l'année scolaire en cours⁴					
Pourcentage d'étudiants courants utilisant cette source de financement pour l'année scolaire en cours	(%)	77,0	82,2	75,1	68,8
25 ^e centile	(\$)	1 000* *	1 500*	800	1 000* *
Médiane	(\$)	2 500	3 000	1 500*	2 500*
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$)	1 800	2 200	900	1 700
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$)	3 000	3 100	2 000	3 500
75 ^e centile	(\$)	5 000	5 500	3 000*	5 000
Sommes reçues grâce aux emplois occupés pendant l'année scolaire⁴					
Pourcentage d'étudiants courants utilisant cette source de financement pour l'année scolaire en cours	(%)	64,3	62,9	73,7	63,5
25 ^e centile	(\$)	1 500	1 200*	1 700	1 500* *
Médiane	(\$)	3 000	3 000	3 000	3 600*
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$)	2 800	2 400	2 000	2 500
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$)	3 500	3 200	3 500	5 000
75 ^e centile	(\$)	6 000	5 500	5 000	8 000
Sommes non remboursables reçues des parents, du conjoint ou partenaire, ou de membres de la famille pour l'année scolaire en cours					
Pourcentage d'étudiants courants recevant des sommes non remboursables pour l'année scolaire en cours	(%)	58,1	61,6	62,4	53,4
25 ^e centile	(\$)	F	1 000	500	F
Médiane	(\$)	2 000	2 500	1 000	1 500*
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$)	1 425	1 800	550	800
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$)	2 250	3 000	1 200	2 000
75 ^e centile	(\$)	5 000	5 200	F	4 000
Autres sommes non remboursables reçues pour l'année scolaire en cours (telles que les subventions, bourses d'études et de perfectionnement ou de personnes ne faisant pas partie de leur famille)					
Pourcentage d'étudiants courants recevant des sommes non remboursables pour l'année scolaire en cours	(%)	35,9	44,1	22,9*	27,9
25 ^e centile	(\$)	700*	1 000	F	500
Médiane	(\$)	1 600	2 000	F	1 400*
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$)	1 450	1 450	150	525
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$)	2 000	2 500	1 500	2 000
75 ^e centile	(\$)	3 500	4 000	F	3 000*
Prêts étudiants gouvernementaux (provincial et fédéral) reçus pour l'année scolaire en cours⁵					
Pourcentage d'étudiants courants qui ont reçu un prêt étudiant du gouvernement pour l'année scolaire en cours	(%)	26,4	28,8	13,4* *	27,8
25 ^e centile	(\$)	2 460	2 500	F	2 500* *
Médiane	(\$)	5 000	5 000	2 400	5 000* *
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$)	3 500	3 400	947	3 500
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$)	5 600	5 800	3 000	7 600
75 ^e centile	(\$)	7 400	7 000	F	8 000

Tableau A-6 (fin)

Sources de financement pour une année scolaire et les montants médians reçus selon la source pour les étudiants courants à temps plein âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec), selon le type d'établissement du programme actuel¹

	Type d'établissement où l'étudiant a suivi le programme actuel ²				
	Total ³	Université	Cégep	Collège, collège communautaire/ collège universitaire	
Sommes tirées des investissements utilisés pour l'année scolaire en cours (telles que les fonds en fiducie, REEE, REER ou les obligations d'épargne)⁴					
Pourcentage d'étudiants courants utilisant cette source de financement pour l'année scolaire en cours	(%)	16,7	17,1	16,5**	17,1*
25 ^e centile	(\$)	400	F	F	1 000**
Médiane	(\$)	1 500*	2 000**	F	2 000**
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$)	800	800	50	700
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$)	2 000	3 000	500	3 000
75 ^e centile	(\$)	3 000*	4 000	F	F
Sommes remboursables reçues des parents, du conjoint ou partenaire, ou de membres de la famille pour l'année scolaire en cours					
Pourcentage d'étudiants courants utilisant des sommes remboursables pour l'année scolaire en cours	(%)	16,1	17,0	F	18,2*
25 ^e centile	(\$)	800	1 000**	F	800
Médiane	(\$)	2 000	3 000	1 000**	F
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$)	900	1 813	300	800
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$)	2 400	3 500	1 500	2 000
75 ^e centile	(\$)	3 200**	5 000	F	F
Sommes reçues de prêts privés ou de marges de crédit d'une banque					
Pourcentage d'étudiants courants utilisant des sommes remboursables pour l'année scolaire en cours	(%)	14,0	14,7	11,0**	11,8*
25 ^e centile	(\$)	2 400	3 000*	1 000	F
Médiane	(\$)	5 000	5 000	F	5 000
Intervalle de confiance à 95 % – Inférieur	(\$)	2 500	4 500	500	2 200
Intervalle de confiance à 95 % – Supérieur	(\$)	5 200	5 600	3 000	6 500
75 ^e centile	(\$)	6 000*	6 000*	3 000**	7 000*

1 Chaque médiane et centile exclut les étudiants qui n'utilisent pas cette source de financement.

2 Le regroupement des institutions a été déterminé d'après leurs dépenses scolaires médianes.

3 Les "Ne s'applique pas" et les "Non déclaré" ne sont pas inclus dans le total. La plupart des "Ne s'applique pas" sont ceux qui étaient inscrits à une école secondaire au moment de l'enquête. Seuls les citoyens canadiens ou les immigrants reçus sont inclus.

4 Environ 7 % de la population de base a été enlevé pour ces variables dû aux réponses telles que 'Refus', 'Ne sais pas' ou 'Non déclaré'.

5 Environ 6 % de la population de base a été enlevé pour cette variables dû aux réponses telles que 'Refus', 'Ne sais pas' ou 'Non déclaré'.

Note :

* Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 16,5 % et 25 % et sont moins fiables que les autres chiffres.

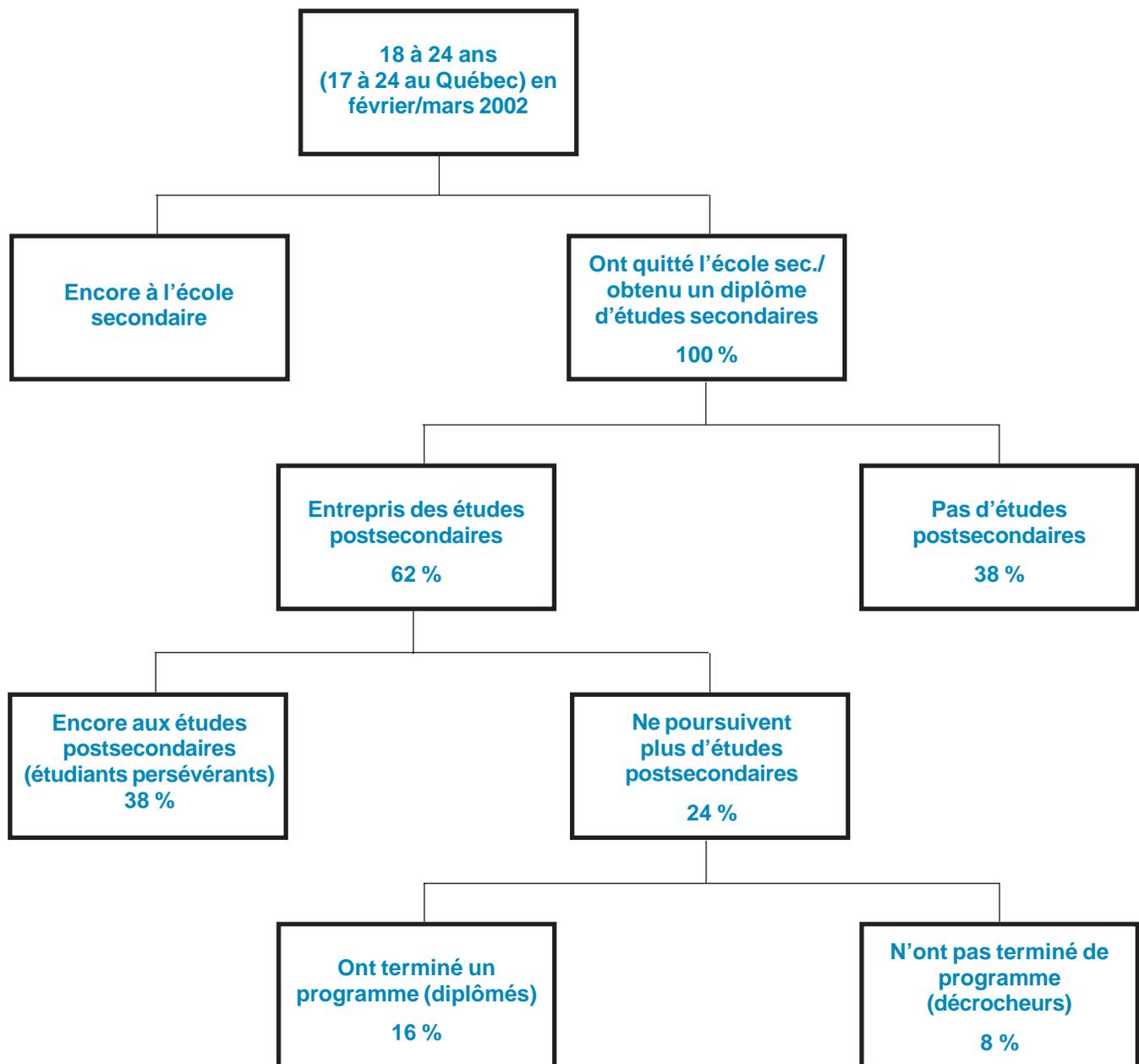
** Les chiffres affichant ce symbole ont un coefficient de variation entre 25 % et 33,3 % et sont très peu fiables.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Enquête sur la participation aux études postsecondaires, 2002.

ANNEXE 1 :

Description de la population de l'EPÉP



ANNEXE 2 :

Brève description du système d'enseignement postsecondaire canadien

Les étudiants peuvent s'inscrire dans un établissement d'enseignement postsecondaire tout de suite après leurs études secondaires, en qualité d'« étudiants adultes » ou après avoir obtenu un grade universitaire. Il est possible de poursuivre des études postsecondaires dans des établissements bénéficiant du soutien de l'État et dans des établissements privés, dont certains décernent des grades.

Il n'est généralement pas nécessaire d'avoir terminé des études secondaires pour s'inscrire à un programme de formation professionnelle au niveau des métiers, comme un apprentissage ou d'autres programmes visant à préparer l'étudiant à exercer un métier. Il faut généralement avoir obtenu un diplôme d'études secondaires pour s'inscrire à d'autres programmes collégiaux et aux programmes menant à l'obtention d'un grade offerts par les universités. Au Québec, les étudiants vont au cégep (le collège d'enseignement général et professionnel) après avoir terminé 11 années d'études primaires et secondaires. Le cégépien peut obtenir un diplôme lui donnant droit d'être admis à l'université ou s'inscrire à un programme professionnel le préparant directement à se joindre à la population active.

En général, les collèges ne décernent que des diplômes ou des certificats. Cependant, un grand nombre de collèges offrent des programmes de passage à l'université et un nombre croissant de collèges et d'instituts sont autorisés à décerner des grades appliqués. Les programmes de passage à l'université permettent aux étudiants d'effectuer jusqu'à deux ans de cours théoriques applicables à l'obtention d'un grade de bachelier. Certaines universités reconnaissent ensuite les cours de passage à l'université pour l'obtention d'un grade. Dans plusieurs provinces et territoires, les étudiants doivent faire une demande d'admission et faire évaluer leurs études collégiales avant d'obtenir des crédits pour les cours qu'ils ont suivis.

Les programmes qui conduisent à l'obtention de grades sont offerts par les universités et les établissements qui décernent des grades. La plupart des universités canadiennes, en particulier les grandes universités, offrent un large éventail de programmes. D'autres institutions décernant des grades sont spécialisées dans certains domaines d'excellence. Quelques établissements spécialisés qui n'ont pas de campus offrent des programmes universitaires par correspondance et à distance.

Les universités et les établissements qui décernent des grades offrent des programmes à au moins un niveau parmi trois : le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat. Ces établissements offrent en outre d'autres programmes de diplôme et de certificat, soit au premier ou aux deuxième et troisième cycles. Ces programmes peuvent durer de un à trois ans.

Tous les établissements d'enseignement postsecondaire – les collèges et les instituts ainsi que les universités et les établissements qui décernent des grades – offrent des programmes de formation continue à une clientèle adulte, qui s'y inscrit soit par intérêt personnel ou pour acquérir certaines compétences professionnelles précises. La durée de ces programmes varie entre quelques jours et trois ans.

ANNEXE 3 :

Évaluation de la qualité des données de l'EPÉP

Enquête sur les frais de scolarité et de subsistance

L'Enquête sur les frais de scolarité et de subsistance recueille auprès des universités elles-mêmes des renseignements sur les droits de scolarité des étudiants à temps plein, les frais obligatoires et le coût de l'hébergement dans les résidences. Les droits de scolarité et les frais supplémentaires (c.-à-d. les frais obligatoires) sont ceux des étudiants à temps plein et il est fait état des coûts de l'hébergement en résidence pour les étudiants mariés et les étudiants célibataires.

Les droits de scolarité moyens de l'EPÉP et de l'Enquête sur les frais de scolarité et de subsistance ont été comparés, et aucune différence significative n'a été trouvée. Les dépenses de subsistance mensuelles pour ceux qui ne vivent pas chez leurs parents ont également été comparées. En ce qui concerne l'intervalle entre les dépenses les plus faibles et les dépenses les plus élevées pour l'alimentation et l'hébergement, il était le même pour les données de l'EPÉP et celles de l'Enquête, les dépenses de l'EPÉP étant un peu supérieures à celles de l'Enquête parce que d'autres dépenses, comme le transport et le câble, sont aussi incluses dans l'EPÉP.

Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)

L'Enquête sur les dépenses des ménages fournit les renseignements nécessaires à la construction du panier de biens utilisé pour le calcul de l'indice des prix à la consommation. L'EDM recueille des données sur les dépenses relatives aux études postsecondaires, sans faire de distinction entre les programmes, les établissements et les catégories d'étudiants, à l'aide de la question suivante :

En 2001, combien votre ménage a-t-il dépensé pour les établissements d'enseignement postsecondaire, p. ex., université, école de métiers et cours professionnels?

- Frais de scolarité
- Livres
- Fournitures

Après comparaison, il s'est avéré que les valeurs de l'EDM en ce qui concerne les frais de scolarité, les livres et les fournitures entrent dans l'intervalle des valeurs de l'EPÉP.

Enquête auprès des jeunes en transition (EJT)

L'EJT est une enquête longitudinale visant à dégager des renseignements utiles pour les politiques sur les transitions des études au travail et sur les facteurs influençant les cheminements entre les études, la formation et le travail. Les répondants de la cohorte A ont 15 ans au moment où ils entrent dans l'échantillon et ceux de la cohorte B ont de 18 à 20 ans pour le cycle de 2000.

La comparaison des 18 à 20 ans de l'EJT et de l'EPÉP ne permet de déceler aucune différence significative entre la distribution de ceux qui sont allés à l'université ou dans un collège ou un établissement technique à l'échelle nationale ou provinciale, ni de différence entre les pourcentages d'emprunteurs.

Référence

Bushnik, Tracey and Joanna Tomkowicz (2003). “Who goes to post-secondary education and when: pathways chosen by 20 year-olds.” *Education, skills and learning – Research papers*. Statistics Canada catalogue number 81-595-MIE.

Notes

1. Cette estimation des revenus de la famille a ensuite servi à estimer le quintile/quartile des revenus de la famille/du ménage du répondant. De futures analyses pourraient utiliser des données de substitution des gains de la famille plus complexes et plus détaillées (tenant compte de la province et ne concernant que les parents de jeunes de 18 à 24 ans).
2. Cette catégorie inclut des réponses telles que l'intérêt ou la motivation ne sont pas assez grands, le programme est trop long, ils ne sont pas certains de ce qu'ils veulent faire.
3. L'EPÉP n'est menée qu'auprès des 18 à 24 ans et n'inclut donc pas les Canadiens ayant entrepris des études postsecondaires après l'âge de 24 ans.
4. La formation pratique regroupe les programmes comportant une expérience pratique de travail, comme les programmes coopératifs, les programmes d'apprentissage, les programmes de métier et de formation professionnelle et d'autres programmes (p. ex., stage, internat, stage clinique).
5. Pour cette section, tout montant en dollars est une médiane. Une médiane divise la population en deux groupes égaux, la moitié de la population se trouvant au-dessus de cette estimation et l'autre moitié se trouvant au-dessous. Veuillez noter qu'il est impossible d'additionner des médianes pour arriver à un total.
6. Des établissements qui ne sont pas énumérés en détail aux tableaux A4 ou A6, comme les établissements privés ou les instituts techniques et les écoles de métiers ou de formation professionnelle subventionnée par l'État, sont inclus dans les totaux. Il n'y en a pas suffisamment pour qu'ils soient présentés à part.
7. Ces médianes incluent les étudiants qui vivent chez leurs parents et ceux qui ne vivent pas à la maison.
8. Les chiffres marqués d'un astérisque ont un coefficient de variation se situant entre 16,5 % et 25 %. Les chiffres marqués de deux astérisques ont un coefficient de variation se situant entre 25 % et 33,3 %. Ces chiffres sont moins fiables que ceux qui n'ont pas d'astérisque.
9. L'EPÉP fournit un image d'un an des sources de financement pour les études postsecondaires.
10. Les montants de financement médians sont calculés pour ceux qui ont obtenu des fonds de cette source. Veuillez remarquer qu'il est impossible d'additionner des médianes pour arriver à un total.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, du tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *La culture en perspective* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/87-004-XIF.htm) et dans *Arts, culture et loisirs – Documents de recherche*.

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Info-voyages* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/87-003-XIF.htm) et dans *Voyages et tourisme – Documents de recherche*.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Revue trimestrielle de l'éducation* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/81-003-XIF.htm), dans divers monographies et dans *Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/81-595-MIF.htm).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Arts, culture et loisirs – Documents de recherche

À venir

Voyages et tourisme – Documents de recherche

À venir

Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)